



## Me Sarah GARCIA

Docteur en droit privé  
Avocat à la cour

# GRILLE DES HONORAIRES DROIT DU NUMÉRIQUE

Ces tarifs peuvent varier selon le type de procédure ou d'acte, le temps nécessaire à l'étude et l'analyse du dossier, sa complexité, sa technicité, ainsi que, le cas échéant, de l'existence d'un honoraire de résultat sur l'avantage pécuniaire procuré (gain ou économie) au client. Les montants sont indiqués HT et à majorer de la TVA au taux de 20 %.

## DROIT DU NUMÉRIQUE ET DES COMMUNICATIONS

<b>Rédaction d'une charte de traitement des données personnelles au sein d'une entreprise</b>	1000 à 2500 €
<b>Rédaction de conditions générales relatives à la collecte et au traitement de données à caractère personnel</b>	500 à 2000 €
<b>Rédaction de conditions générales de vente (CGV) et mentions légales d'un site internet</b>	500 à 2000 €
<b>Rédaction charte de sécurité informatique</b>	500 à 2500 €
<b>Mission annuelle d'accompagnement par un Avocat CIL (correspondant informatique et libertés)</b>	3000 à 5000 €
<b>Déclaration d'un fichier client ou prospect à la CNIL</b>	500 à 1500 €
<b>Audit Informatique et Libertés</b>	1000 à 3500 €